

Rencontres

18.11.15

Migrer d'une langue

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

à l'autre ?

À l'occasion de la Journée d'étude du 18 novembre 2015
Musée national de l'Histoire de l'immigration

**Ministère de la Culture
et de la Communication**

Délégation générale à la langue
française et aux langues de France

Migrer d'une langue
à l'autre ?

À l'occasion de la Journée d'étude du 18 novembre 2015
Musée national de l'Histoire de l'immigration

Sommaire

Journée animée par Ivan KABACOFF (TV5Monde)

11 Ouverture

Hélène ORAIN, directrice générale de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée

13 Propos introductif

Loïc DEPECKER, délégué général à la langue française et aux langues de France

15 Table ronde : Les langues de l'immigration, entre savoir et représentation

Animation : Marie POINSOT, rédactrice en chef de la revue *Hommes et migrations*

Abraham BENGIO, directeur adjoint honoraire de la Région Rhône-Alpes

Christine DEPREZ, linguiste, université Paris Descartes

Michel ALESSIO, Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Claire EXTRAMIANA, Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Restitution des ateliers par les rapporteurs

Atelier 1 – École et plurilinguisme : des ressources pour les enseignants

Animation : Stéphanie GALLIGANI, maître de conférences en didactique des langues (université Grenoble Alpes)

Anne ZRIBI-HERTZ, professeur émérite à l'université Paris 8, et Dominique LEVET, coordonnateur des classes d'accueil à l'inspection académique de Seine – Saint-Denis: le projet « Langues et grammaires en Île-de-France »

Maryse ADAM-MAILLET, IA-IPR de Lettres et responsable du CASNAV de Besançon, et Mickaël RIGOLOT, coordonnateur au CASNAV de Besançon

Florence GUIRAUD, professeur des écoles en unité pédagogique pour enfants allophones arrivants

Restitué par : Christine DEPREZ, linguiste, université Paris Descartes

Atelier 2 – Des compétences linguistiques sur les marchés internationaux

Animation : Geneviève DAHAN-SELTZER, sociologue (CNAM et Sciences Po formation continue)

Liza KHAROUBI ECHENIQUE, maître de conférences en études anglophones (HEC)

Pierre-Robert CLOET, professeur associé à l'université Paris Ouest Nanterre – La Défense

Philippe GOHAUD, Président du directoire de la Société de banque et d'expansion

Restitué par : Jean-Barthélemy DEBOST, responsable de la direction du réseau et des partenariats au musée national de l'Histoire de l'immigration

Atelier 3 – Médias, nouvelles technologies et réseaux sociaux

Animation : Ivan KABACOFF, présentateur de *Destination Francophonie*, TV5Monde

Éric LECLERC, géographe, université Lille 1, spécialiste des diasporas virtuelles

Bénédicte DESCHAMPS, maître de conférences en civilisation américaine à l'université Paris Diderot

Patrizia MOLTENI, responsable de la revue franco-italienne en ligne *Focus in*

Simeng WANG, chercheuse à l'IFRIS, spécialiste des migrations chinoises

Restitué par : Catherine GUILYARDI, journaliste à la BBC World et RFI

Atelier 4 – Politiques culturelles en Île-de-France

Animation : Véronique CHATENAY-DOLTO, directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Lucie DAUDIN, directrice adjointe du réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération de Plaine Commune

Jean-Philippe LEGOIS, directeur des archives municipales de Sevrans

Nathalie MANSUY-TODESCHINI, responsable de la médiation jeunesse et de territoire à la bibliothèque départementale de prêt de Seine-et-Marne

Cécile MARIE, directrice du théâtre de Choisy-le-Roi

Marième TAMATA-VARIN, maire de Yèbles (77)

Restitué par : David-Georges PICARD, conseiller pour le livre, la lecture, les archives et la langue française à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

47

Conclusion par le grand témoin de la journée : Henriette Walter, linguiste

Cette journée d'étude est animée par Ivan Kabacoff.

Ivan KABACOFF

Bonjour à toutes et à tous, bienvenue au Palais de la Porte Dorée. Merci d'être venus assister à notre troisième journée d'étude malgré le contexte tragique des derniers jours. Ce contexte fait qu'il nous a semblé d'autant plus nécessaire de maintenir cet événement aujourd'hui. Nous remercions donc par avance tous les intervenants et tous les participants pour leur implication et leur présence.

Cette journée d'étude inaugurée en 2013 permet d'aborder un sujet encore peu débattu, celui de la place des langues de l'immigration dans notre société. Elle vise à mieux faire connaître ces langues, à les valoriser et à mettre en lumière leur potentiel, souvent insoupçonné. Pour cela, nous avons souhaité laisser une large place au débat et aux échanges avec le public.

Tout au long de cette journée, nous serons accompagnés par la grande linguiste Henriette Walter, spécialiste de la migration des mots, qui sera notre « grand témoin ». Elle nous fera part de ses remarques et de son point de vue.

Enfin, sachez qu'il vous est possible de communiquer sur Twitter tout au long de la journée en utilisant le mot-dièse #LanguesMigration.

Ouverture

Hélène ORAIN

Directrice générale de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée

Je suis très heureuse de vous accueillir au sein du musée national de l'Histoire de l'immigration, même si les circonstances sont difficiles. Nous ne pouvons pas débiter cette journée sans évoquer les événements tragiques du 13 novembre dernier. Pour autant, je pense que nous devons poursuivre notre travail commun sur les langues. Il nous a fallu prendre toutes les mesures nécessaires pour ré-ouvrir le musée fermé à la suite du 13 novembre, puis assurer notre manifestation dans de bonnes conditions de sécurité.

Ces événements incompréhensibles nous ont d'abord sidérés. D'ici quelques jours viendra le temps de l'analyse. Nécessairement, il passera par l'analyse de la langue et des mots. Nous avons beaucoup entendu le terme de « barbarie », qui caractérise surtout notre incompréhension face à ce qui s'est passé. Il n'est pas évident que ce genre de mot doive perdurer dans le débat public. Les barbares sont des étrangers. Or je ne suis pas sûre que les Français qui ont organisé ou participé à ces attentats soient si étrangers que cela.

11

Notre langue est donc également celle des terroristes. Dans leurs revendications, ces derniers ont employé une langue extrêmement intéressante. Celle-ci devra faire l'objet d'une analyse en tant que telle afin de permettre de comprendre les représentations et les valeurs qu'elle porte. À l'intérieur d'une même langue, il est tout à fait possible de complètement détourner les valeurs et les représentations qui sont portées par des mots. C'est précisément pour cette raison que nous devons absolument maintenir notre journée d'étude. La langue est un vecteur d'espoir, de valeur, mais également de haine, de distance, d'incompréhension ou de rejet. Nous allons aujourd'hui évoquer différents aspects de ce monde de la langue. Il est extrêmement important que ces travaux puissent se poursuivre, même s'ils peuvent paraître décalés par rapport à l'actualité.

Tout comme vous, le musée national de l'Histoire de l'immigration a un rôle à jouer et des choses à dire. Nous avons ouvert la semaine dernière une exposition sur les frontières. Le projet consiste à comprendre ce concept très compliqué qu'est la frontière. Le but n'est pas d'apporter des solutions à la crise actuelle, mais d'utiliser ce détour par l'histoire, la géographie et les œuvres d'art pour retracer les différentes significations de ce concept protéiforme qui porte à la fois des symboles d'union, d'échange et de séparation.

Encore une fois, je vous remercie d'être venus si nombreux cette année. Ce n'était pas évident pour tout le monde, mais il était vraiment important, dans le contexte que nous vivons, que cette journée d'étude soit maintenue et que nos travaux continuent.

Propos introductif

Loïc DEPECKER

Délégué général à la langue française et aux langues de France

Bonjour à toutes et à tous. Effectivement, nous avons eu beaucoup de mal à maintenir cette journée. L'autorisation du cabinet de la Ministre nous est arrivée hier soir. C'est un grand réconfort pour tout le monde. La vie doit continuer.

Cette maison est un symbole. Depuis sa création, elle a cristallisé tout un ensemble de sentiments. Cette maison est le symbole du respect que nous avons pour les personnes qui ont rejoint la France à différentes époques. Chacun d'entre nous vient d'ailleurs, d'un horizon plus ou moins lointain. Nous sommes aujourd'hui réunis sur un territoire où nous partageons un ensemble de valeurs. C'est dans ce cadre que j'ai l'honneur d'ouvrir cette journée.

13

La délégation générale à la langue française et aux langues de France, qui relève du ministère de la Culture et de la Communication, a essentiellement pour but de travailler sur tous les aspects du français, notamment la modernisation de son vocabulaire, de manière à pouvoir traduire toutes les réalités du monde moderne. Les questions de traduction et de plurilinguisme sont extrêmement importantes, tout comme la présence du français dans le numérique. Depuis 2001, nous travaillons aussi bien sur la modernisation du français que sur la promotion des quelque 80 langues de France. Au-delà du breton, de l'alsacien, de l'occitan ou du corse, qui sont les plus connues, de nombreuses langues sont pratiquées en France, notamment outre-mer. Ainsi, rien qu'en Nouvelle-Calédonie, 28 langues sont pratiquées. Les langues sont d'égale dignité : aucune n'est plus petite ou plus grande qu'une autre. Nous nous attachons à sauvegarder l'existence des langues de France et à les faire évoluer dans le monde moderne, ce qui implique notamment qu'elles soient présentes sur Internet, dans les manifestations internationales ou dans ce musée national.

Le sujet de la migration d'une langue à l'autre est très bien choisi, dans la mesure où une personne qui se déplace change de langue et d'univers sémiotique. Nous avons des frontières devant nous. J'aime cette expression de frontières : ceux qui n'y croient pas sont peut-être aussi coupables que ceux qui y croient. Nous sommes pris dans des langues tout au long de nos existences. Ces langues nous enferment en même temps qu'elles nous libèrent. Elles correspondent à des valeurs que nous partageons et que nous pouvons communiquer. Ces langues nous permettent d'installer un dialogue serein.

Table ronde : Les langues de l'immigration, entre savoir et représentations

Que sait-on de la pratique actuelle de ces langues et des enjeux qui y sont liés dans le contexte français ?

Participent à cette table ronde animée par Marie Poinot, rédactrice en chef de la revue *Hommes et migrations* :

Abraham BENGIO, directeur adjoint honoraire de la Région Rhône-Alpes ;

Christine DEPREZ, linguiste, université Paris Descartes ;

Michel ALESSIO, Délégation générale à la langue française et aux langues de France ;

15

Claire EXTRAMIANA, Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Marie POINSOT

Au cours de cette table ronde, nous tenterons de décortiquer les pratiques linguistiques liées à la présence de migrants en France, que cette présence soit ancienne ou plus récente. Nous commencerons par nous intéresser à la pluralité des langues, à leur transmission entre les générations et à la manière dont elles cohabitent avec le français. Quelques études ont été menées sur le sujet. Nous nous intéresserons ensuite à la reconnaissance dans et par la société française des langues liées à l'immigration. Existe-t-il une représentation sociale et culturelle différenciée de ces langues ? Comment expliquer la position de certaines langues par rapport à d'autres ?

Abraham Bengio, vous allez nous parler de l'étude « Langues de l'immigration en Rhône-Alpes » (LIRA), qui s'est achevée en septembre 2014 et dont le rapport préconise un certain nombre de mesures pouvant être prises, essentiellement à l'échelle régionale, entre différents acteurs.

Abraham BENGIO

16

Cette étude repose sur un paradoxe. Les langues régionales sont probablement, parmi les langues de France, celles qui sont le mieux documentées et sur lesquelles il existe le plus d'études. Elles ont donné lieu à la mise en place de politiques ambitieuses dans un grand nombre de régions. Nous avons donc beaucoup œuvré en faveur des langues régionales, même si ce n'est pas suffisant. Pourtant, en dehors du français, les langues vivantes les plus parlées sur notre territoire sont les langues de l'immigration. Or, dans ce domaine, pas grand-chose n'a été fait à l'échelle régionale. Ainsi, l'étude que nous avons menée en région Rhône-Alpes était la première du genre. De plus, je ne suis pas certain que les actions sur lesquelles elle pourrait déboucher survivraient à une alternance politique dans la région. Par comparaison, les politiques menées en faveur des langues régionales seraient très certainement maintenues. D'ailleurs, une étude sur les langues régionales avait été lancée dès 2007. Elle avait bénéficié d'un budget et d'une durée relativement confortables, alors que notre étude LIRA a dû être menée dans un temps assez réduit et avec un budget plus modeste.

Cette étude avait une finalité pratique, et certainement pas scientifique. Il s'agissait de formuler des préconisations visant à mettre en place une politique en faveur des langues de l'immigration.

L'appel d'offres que nous avons lancé pour la réalisation de cette étude a été remporté par un groupement comprenant le Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes et le Centre culturel œcuménique, lesquels, assez classiquement, ont procédé par voie de questionnaires, suivis d'assez nombreux entretiens, notamment avec des représentants de l'Éducation nationale. Ce travail a permis d'identifier seize langues de référence, qui ont chacune leur ancrage territorial en Rhône-Alpes. L'intégralité de l'étude a été mise en ligne¹.

Il ressort de cette étude que les agglomérations de Lyon et Grenoble concentrent 40 % des immigrés de la région Rhône-Alpes. Les termes sont importants : tous les étrangers ne sont pas des immigrés (certains étrangers ont pu naître sur le territoire national et ne sont donc pas des immigrés), de même que tous les immigrés ne sont pas des étrangers.

L'immigration européenne reste majoritaire : 43 % des personnes immigrées de Rhône-Alpes sont européennes. Toutefois, cette population est vieillissante. Ce flux est désormais tari, au contraire du flux provenant du continent africain : 39 % des personnes immigrées de Rhône-Alpes sont africaines. Par ailleurs, 10 % sont turques, et ce flux est en croissance assez forte.

17

L'italien reste très pratiqué en Savoie et en Isère, l'espagnol en Ardèche et l'arménien occidental dans la vallée du Rhône – essentiellement à Valence et dans l'agglomération lyonnaise. L'immigration turque est en très forte progression. En 2006, il y avait 540 000 immigrés en Rhône-Alpes, dont 327 000 étaient étrangers et 213 000 avaient été naturalisés.

Tous les informateurs que les auteurs de l'étude ont pu rencontrer sont très fortement impliqués dans des associations communautaires dynamiques. Les fondateurs de ces associations, qui sont assez anciennes, ont donc su transmettre le flambeau à des personnes plus jeunes, souvent nées en France.

Le plurilinguisme est plus important que ce que nous soupçonnions. Les personnes que nous avons rencontrées pratiquent le français et leur

¹ <http://www.cco-villeurbanne.org/recherche/etude-sur-les-langues-de-limmigration-en-rhone-alpes>

langue d'origine, mais elles pratiquent également d'autres langues. Ce point est particulièrement vrai pour les immigrés d'origine africaine. Il l'est moins pour l'immigration d'origine européenne.

87 % des personnes interrogées maîtrisent l'une des seize langues de référence que j'ai évoquées, pour une centaine de langues repérées en Rhône-Alpes. Les langues pour lesquelles une action serait déterminante ne sont donc pas si nombreuses. Cette action est de ce fait à la portée des pouvoirs publics.

La première langue d'immigration en Rhône-Alpes est de très loin l'arabe, devant l'espagnol, l'italien, le portugais, le berbère, l'arménien occidental et le turc. La transmission de ces langues est essentiellement familiale, ce qui n'est plus le cas des langues régionales. La transmission de ces dernières par la voie familiale est quasiment interrompue, l'école ayant pris le relais. Par comparaison, nos systèmes éducatifs ne prennent pas suffisamment en compte les langues de l'immigration.

18

Les stratégies de transmission sont extrêmement différenciées. Par exemple, par souci de meilleure intégration de leurs enfants, certaines personnes ont décidé de ne pas leur transmettre leur langue d'origine, alors que d'autres ont choisi de le faire. Toutefois, les réponses apportées par les migrants quant au choix de la langue qu'ils transmettent sont très surprenantes. Ainsi, certains migrants ont choisi, pour des raisons affectives ou politiques, de transmettre leur langue maternelle, même si celle-ci était très minoritaire dans leur pays d'origine, tandis que d'autres ont choisi de transmettre une autre langue que celle de leur ethnie justement parce que cette dernière était très minoritaire. Ces personnes ont préféré transmettre la langue majoritaire de leur pays d'origine, même si celle-ci n'était pas leur langue maternelle. J'ai notamment souvenir d'un réfugié vietnamien qui avait passé son enfance dans un camp en Thaïlande, et qui a fait le choix de transmettre le thaï plutôt que le vietnamien à ses enfants.

24 % des personnes interrogées font un usage professionnel de leur langue d'immigration. Cela ouvre des perspectives intéressantes, car ces langues représentent un véritable atout et ne sont pas qu'un vestige du passé. La région Rhône-Alpes pourrait donc en tirer un large profit.

91 % des personnes interrogées utilisent leur langue d'origine au téléphone, et 62 % sur Internet, ce qui soulève d'ailleurs le problème de nos claviers classiques, qui ne sont pas adaptés à certains caractères – (arabes, arméniens, etc.).

La plupart des personnes interrogées ont regretté le manque de présence de leur langue d'origine dans l'espace public. Elles ressentent plus ou moins brutalement le rejet de cette langue. Cette situation est évidemment très différente selon les langues. Ainsi, alors qu'il existe plus de trois millions de locuteurs de l'arabe en France, seuls 8 000 apprenants sont recensés à l'Éducation nationale. Le sujet est évidemment politique. Les personnes qui souhaitent apprendre l'arabe sont renvoyées vers des systèmes intracommunautaires, avec les risques de dérive que cela implique.

L'espagnol, l'italien et, dans une moindre mesure, le portugais résultent de vagues migratoires anciennes et aujourd'hui taries. Ce sont moins des langues de l'immigration que des langues vivantes constitutives de l'identité européenne.

Les trois langues les plus « malmenées » sont l'arabe, le turc et le berbère, pour lesquels l'offre d'enseignement reste très faible.

Enfin, il est intéressant de relever le cas particulier de l'arménien occidental, très présent en région Rhône-Alpes et qui reste vivant parce qu'il est porteur de la mémoire du génocide de 1915.

Marie POINSOT

Vous avez évoqué le sujet de la transmission d'une langue au sein des familles. C'est précisément le sujet de Christine Deprez. Quelles langues sont transmises dans l'environnement familial : sont-ce des langues nationales ou des dialectes ? Qui les transmet : les parents, les grands-parents ? Le contexte d'immigration de la famille et l'environnement jouent-ils un rôle ? À quelles catégories socio-professionnelles appartiennent ces familles ? Quel est le rapport des familles aux institutions, notamment à l'école ?

Christine DEPRez

Je souhaite débiter mon intervention par ces deux mots : bonjour tristesse. Nous sommes réunis autour de ce sujet de la migration des langues, mais

au-delà, je pense que nous sommes également réunis par la tristesse de ce que nous vivons actuellement.

Mon propos sur la transmission des langues en France va reposer sur trois dimensions : l'échelle du pays, dont il a déjà été largement question dans l'intervention précédente, l'échelle de la famille et l'échelle de l'individu. Je me concentrerai sur ces deux derniers points et je reviendrai sur la place que nous devons accorder, dans nos études, au vécu des personnes, à leurs émotions et à l'affect. Ces sujets ne sont pas toujours traités, car cette dimension est assez difficile à aborder. À cet égard, les biographies langagières représentent un outil de travail extrêmement intéressant. Je ne saurais d'ailleurs trop vous conseiller, si vous êtes intéressés, de réaliser votre propre biographie langagière.

Les enquêtes menées au moyen de questionnaires permettent de répondre à de nombreuses questions (sur les langues pratiquées en France, le nombre de locuteurs, le taux de transmission d'une langue d'une génération à l'autre, les langues qui se transmettent le mieux, etc). Elles permettent également de comparer la France avec d'autres pays d'immigration comme les États-Unis ou le Canada.

20

L'alchimie des facteurs sociologiques est extrêmement complexe dans la transmission d'une langue. Les conditions sociales et sociologiques des locuteurs sont beaucoup plus importantes que la structure de la langue. Elles tiennent par exemple au nombre d'enfants – qui influe beaucoup sur le résultat d'une transmission –, au type de mariage ou au genre. Je ne sais toujours pas lequel de ces facteurs est le plus déterminant. Il est très difficile de réaliser une pondération statistique. L'expérience de chacun joue beaucoup dans la transmission d'une langue. Le sujet est donc très complexe, comme le sont tous les comportements humains.

Passons maintenant à la transmission familiale : les personnes qui se refusent à transmettre leur langue sont relativement rares. Ce sont en général des personnes assez complexées. Les personnes qui ont immigré pour des raisons extrêmement traumatisantes ne veulent pas garder le lien avec ce moment particulièrement dramatique de leur vie. Elles souhaitent effacer leur ancienne vie de leur mémoire. Nous ne pouvons que respecter cela.

Il n'est pas simple de transmettre une langue, même pour les personnes qui le souhaitent. Chaque famille adopte sa stratégie, mais celle-ci évolue beaucoup au fil du temps, en fonction notamment de la scolarisation des enfants. Ces stratégies sont multiples et il est extrêmement rare qu'une seule stratégie soit employée. Par exemple, certaines familles décident de ne parler que leur langue d'origine chez elles.

Nous avons identifié quatre types de stratégies. La première est monolingue : 12 % des familles n'emploient que le français chez elles, tandis que 8 à 10 % n'emploient que leur langue d'origine. Mais en général, tout le monde finit par utiliser les deux langues. Ainsi, il est impossible d'évoquer certaines réalités de la vie française sans employer de mots français – comme « Pass Navigo », « cahier de correspondance », etc.

Il existe des familles au sein desquelles chaque personne emploie sa langue d'origine. Cette stratégie est appréciée des couples mixtes. Toutefois, elle n'est pas simple à mettre en œuvre. Ce système possède une variante : les parents parlent dans leur langue et les enfants leur répondent en français. Cette méthode est très intéressante. Elle peut être considérée sous un aspect positif. D'autres familles mélangent les langues et des alliances conversationnelles s'opèrent selon les sujets abordés. Cette stratégie requiert une grande finesse.

21

Il nous est extrêmement difficile, en tant qu'amoureux de la parole et de la langue, de nous référer à la psychologie expérimentale. En revanche, les approches culturalistes et anthropologiques sont des domaines avec lesquels il est nécessaire de travailler de manière approfondie.

Les stratégies familiales évoluent au fil du temps en fonction de différents événements clés ou adjuvants : la naissance d'un enfant, le rôle des grands-parents, l'entrée de l'enfant à l'école, les pratiques associatives, les voyages au pays, l'utilisation de Skype, etc.

La langue est d'abord celle de notre enfance. C'est cette langue qui nous a fait comprendre le monde, qui a caractérisé les objets et les couleurs. Nos souvenirs de langue sont extrêmement forts. Ils ne peuvent pas et ne doivent surtout pas être oubliés, sauf peut-être dans les rapports avec un enfant adopté.

Ces enjeux mériteraient d'être développés. Nous avons la possibilité de construire des connaissances qui nous soient très proches, en intégrant notre personnalité et notre affect. Par exemple, certaines chansons d'amour ne peuvent s'entendre que dans une langue. J'ai connu des étudiantes chinoises qui ont décidé d'apprendre le français pour comprendre les chansons d'Édith Piaf. Cela nous ouvre à une compréhension de la personne et du rapport aux langues qui fait partie de la nouvelle manière que nous avons de construire nos savoirs en sciences humaines.

De nombreuses personnes parlent de leur rapport aux langues. Cela montre combien une langue peut être vécue de manière intime dans la relation aux autres. Les biographies langagières permettent à tout un chacun de raconter sa vie avec les langues. Si le cadre est trop strict, la liberté de la personne qui raconte est entravée. C'est à la personne de choisir ce qu'elle a envie et ce qu'elle n'a pas envie de dire.

Marie POINSOT

Je me tourne maintenant vers Michel Alessio qui va nous parler de l'Observatoire des pratiques linguistiques, puis nous évoquerons certaines langues de l'immigration.

22

Michel ALESSIO

La délégation générale à la langue française et aux langues de France a pour mission de concevoir et de mener la politique linguistique de l'État. Il s'agit d'une notion assez récente dans l'histoire de notre pays qui manifeste une volonté d'agir dans le domaine des langues. D'emblée, nous avons cherché à savoir ce qui se passait dans ce domaine social de la langue. Ainsi, dès 1999, la délégation générale à la langue française a souhaité intégrer à l'enquête « Famille » des questions sur les pratiques langagières des personnes interrogées et sur la transmission des langues entre les générations. Il s'agit désormais d'une préoccupation constante.

Nous nous sommes dotés d'un outil, l'Observatoire des pratiques linguistiques, qui rassemble des experts. Ce groupe d'experts ne mène pas d'enquêtes sur le terrain mais agit en lançant des appels d'offres en direction de la communauté des chercheurs pour obtenir des données précises sur la situation linguistique de notre pays. En fait, le but est de répondre à une question très simple : « qui parle quelle(s) langue(s) en France aujourd'hui ? ».

Il y a quelques années, nous avons lancé un appel d'offres sur la notion de contact des langues. En France, le français entre en contact avec d'autres langues. Il s'agit de savoir quelles en sont les conséquences, pour ces autres langues comme pour le français. In fine, l'objectif est de dresser le portrait linguistique de notre pays, alors que le champ des langues y est encore largement inexploité.

Marie POINSOT

Ces appels à contributions et à recherches reçoivent-ils de nombreuses réponses ?

Michel ALESSIO

Les laboratoires susceptibles de mener ces enquêtes ne sont pas très nombreux. Si bien que nous sommes en contact avec l'ensemble des sociolinguistes susceptibles de travailler sur ces sujets. Nous nous efforçons de rassembler et de synthétiser toutes les données que nous recevons. En cela, nous accomplissons une véritable mission de service public. Notre but n'est pas de faire de la recherche en vase clos. Nous avons toujours pour souci d'opérer la meilleure liaison possible avec le monde social. Nous voulons faire de l'Observatoire des pratiques linguistiques un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des décideurs. Il nous semble que la connaissance des réalités linguistiques est indispensable à la connaissance de la société dans laquelle nous vivons, ce qui ne va pas de soi pour tout le monde. Dans ce domaine, nous avons réalisé d'importants progrès.

23

Les données rassemblées par l'Observatoire sont mises en ligne sur le site Internet « corpus de la parole »². Nous possédons environ un millier d'heures d'enregistrements dans une quarantaine de langues très diverses, qu'il s'agisse de langues régionales – qu'elles soient de métropole ou d'outre-mer – ou de langues résultant d'immigrations (arménien occidental, romani, berbère, yiddish, arabe, judéo-espagnol). Ces quelques langues issues de migrations, souvent anciennes, sont transmises dans notre pays depuis suffisamment longtemps pour être considérées comme faisant partie de notre patrimoine linguistique national.

D'ailleurs, il est intéressant de réfléchir à cette notion de langue d'immigration. Si l'arabe ou le berbère sont des langues de France, leur

² <http://corpusdelaparole.huma-num.fr>

usage est régulièrement renforcé par l'arrivée de nouveaux locuteurs. Leur pratique étant désormais plus que centenaire, il est permis de leur accorder une sorte de statut intermédiaire.

Des langues comme l'arabe, le berbère et l'arménien occidental ont toujours un territoire de référence. En revanche, le yiddish n'en a plus, et lorsque ce territoire a existé, il s'agissait davantage d'un territoire de fait que de droit. Du reste, la question de l'État est toujours centrale dès lors qu'il est question des langues.

Marie POINSOT

Travaillez-vous également sur les langues de la mondialisation ? Si oui, de quelle manière ?

Michel ALESSIO

Le français et les langues de France ne sont évidemment pas seuls au monde. Nous nous préoccupons de la réalité langagière de notre pays sous toutes ses formes. Énormément de langues sont pratiquées en France, y compris les langues « de la mondialisation », qui émergent elles-mêmes du grand nombre de langues qui sont parlées dans le monde. Ces langues de la mondialisation jouent un rôle économique particulier. Encore faut-il définir de manière plus claire ce que recouvre cette catégorie. Sans établir de hiérarchie ou de classification *a priori*, l'Observatoire des pratiques linguistiques s'intéresse à tout ce qui se passe, à tout ce qui se parle dans notre pays.

En 2011, le salon Expolangues avait désigné l'arabe comme langue d'honneur. Il en a résulté une publication, *L'arabe en France*, qui est mise à votre disposition. Deux fois par an, nous publions le bulletin *Langues et cités*, d'une douzaine de pages qui traite de questions relativement générales, mais, régulièrement, nous publions un numéro consacré à une langue en particulier. S'agissant de l'arabe, dont il existe plusieurs formes, nous avons essayé de mettre en avant son *continuum*. L'arabe tel qu'il est parlé souffre peut-être d'une dévalorisation par rapport à l'arabe classique. Nous avons donc souhaité rendre compte de la réalité de la langue arabe dans sa totalité. L'arabe est une langue de culture qui s'adosse à plus d'un millénaire de littérature. Nous ne pouvons pas le passer sous silence, quelles que soient les préoccupations du moment.

En conclusion, rien ne saurait mieux témoigner des transformations en profondeur de la société française que ce regard sur les langues.

Marie POINSOT

Nous allons terminer ce tour d’horizon de la pluralité linguistique de la France en abordant la question de l’apprentissage du français par les personnes venues d’ailleurs. Comment la politique en faveur de l’apprentissage du français, dans le cadre du contrat d’accueil et d’intégration, se situe-t-elle par rapport à celle des autres pays européens ? Cet apprentissage s’opère-t-il au détriment de la langue que porte le migrant en arrivant en France ?

Claire EXTRAMIANA

Je commencerai par une banalité qui est qu’en France, on n’a pas attendu la mise en place d’une nouvelle politique en faveur de l’apprentissage du français par les migrants adultes pour faire en sorte que les migrants soient en contact avec la « langue majoritaire » du pays.

C’est à partir de 2003 qu’a été instauré de manière progressive le contrat d’accueil et d’intégration, qui donnait droit à une formation au français, pour les étrangers provenant d’un pays hors Union européenne s’installant en France. L’État a mis en place à partir de 2007 une obligation d’attester sa connaissance du français dans le cadre du contrat d’accueil et d’intégration. Ce n’était d’ailleurs pas propre à notre pays, car ce mouvement d’ensemble concernait à cette date de nombreux États d’Europe de l’Ouest parmi ceux qui accueillait des flux migratoires importants. Le discours officiel de ces États renvoie, selon les cas, à la volonté de favoriser l’intégration, laquelle passe par la maîtrise de la langue du pays d’accueil, ou bien à la maîtrise des flux migratoires. Ainsi, pour limiter les candidats au regroupement familial, le Royaume-Uni a relevé en 2011 le niveau d’anglais à maîtriser.

25

La position de la France est intermédiaire entre les pays d’Europe du Nord, qui sont interventionnistes, et les pays d’Europe du Sud, qui le sont beaucoup moins, voire qui ne le sont pas du tout. Il faut dire que certains d’entre eux sont passés en peu de temps de pays d’émigration à pays d’immigration. Nous sommes en 2015 le pays avec le niveau de langue requis (A1.1) le plus bas en Europe, car nous souhaitons que tous

les migrants, y compris ceux qui n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine, puissent accéder au niveau requis. Il s'agit ici d'encourager l'apprentissage du français, le niveau requis ne permettant pas d'être autonome. Pour cela, l'État offre 200 à 400 heures d'enseignement, et cette formation linguistique est gratuite. Dans beaucoup de pays, où le niveau requis est beaucoup plus élevé (B1 en Allemagne, A2 en Italie, A2-B1 au Danemark, etc.), les formations linguistiques sont souvent payantes lorsqu'elles sont mises en place par l'État. Pour leur part, les Pays-Bas ont arrêté de proposer des formations linguistiques à partir des années 2003-2004, préférant renvoyer les candidats à la résidence à leurs propres responsabilités.

Nous nous trouvons donc dans une position intermédiaire s'agissant des conditions liées au séjour. S'agissant des conditions liées à la nationalité, c'est à partir de 2011 que le législateur a inscrit comme préalable à son obtention le niveau B1 oral. Si l'on résume pour l'Europe de l'Ouest, on a commencé à introduire des mesures liées à la langue du pays d'accueil pour le droit au séjour avant de s'intéresser à l'accès à la nationalité. Ce n'est pas le cas pour de nombreux pays d'Europe de l'Est qui s'intéressent avant tout à la connaissance de la langue pour l'accès à la nationalité.

26

Toutefois, cette situation est évolutive. La tendance est à la hausse du niveau de langue requis pour le séjour, y compris en France, où le projet de loi relatif au droit des étrangers en France³ prévoit de lier la délivrance des titres de séjour au niveau de connaissance du français de la manière suivante : au bout d'un an, l'étranger pourra bénéficier d'un titre de séjour pluriannuel s'il a progressé vers le niveau A1 du CECRL ; au bout de cinq ans, il pourra prétendre à une carte de résident s'il peut attester qu'il a atteint le niveau A2 du CECRL. Le niveau requis pour l'accès à la nationalité (B1 oral) restera inchangé.

Pour finir, je voudrais rappeler que le Conseil de l'Europe, qui regroupe 47 États, s'est saisi de la question de l'intégration linguistique en organisant, notamment, des conférences intergouvernementales⁴. Les travaux engagés dans ce cadre donnent lieu à une enquête permettant de mesurer les évolutions en la matière.

³ La loi relative au droit des étrangers en France a été promulguée le 7 mars 2016.

⁴ <http://www.coe.int/fr/web/lang-migrants>

Marie POINSOT

Le moment est venu d'ouvrir le débat à la salle.

De la salle

Vous avez rapidement évoqué le sujet des langues de la mondialisation dont fait partie l'anglais. Nous ne pouvons pas faire l'économie de l'apprentissage du *global English* qui est utilisé dans de nombreux domaines, notamment le numérique qui concerne tout le monde. Il me semble que la délégation générale à la langue française devrait travailler sur le sujet du numérique. Je suis même prêt à apporter mon expérience du sujet.

Michel ALESSIO

La délégation générale a créé, voilà quelques années, une nouvelle mission sur le numérique. Nous avons même publié une plaquette sur le numérique au service des langues.

Isabelle DEVAUX (depuis la salle)

Chargée de mission linguistique, Ville de Paris

27

Il me semblerait très intéressant de mener une enquête spécifique aux langues d'Asie, qui constituent un patrimoine linguistique extrêmement riche. Cela permettrait d'illustrer les stratégies différenciées de transmission d'une langue. Par exemple, d'après mon expérience personnelle, la plupart des ex-Indochinois (originaires du Laos, du Vietnam et du Cambodge) qui sont arrivés en France dans les années 70 et 80 ont choisi de ne pas transmettre la langue du pays qu'ils avaient quitté, d'une part en raison du traumatisme lié à leurs conditions de départ, d'autre part pour permettre à leurs enfants de s'intégrer plus facilement et plus rapidement en France. Aujourd'hui, les deuxièmes générations en veulent à leurs parents. *A contrario* les représentants de la minorité hmong, présente au Laos et au Vietnam, où elle était très vulnérable, ont eu tendance à préserver leur langue dans leur pays d'accueil. Ainsi, j'ai souvenir d'une jeune femme d'origine hmong qui a pu pratiquer cette langue lors d'un séjour professionnel de six mois au Vietnam.

Alors que la première génération des ex-Indochinois n'a pas souhaité transmettre sa langue, la deuxième génération a procédé tout à fait

différemment, sachant qu'en parallèle, des flux migratoires sont arrivés directement de Chine populaire. Cette deuxième génération a privilégié le chinois mandarin, tout comme la communauté chinoise, parce que les personnes originaires du Laos, du Vietnam et du Cambodge étaient elles-mêmes issues d'une première diaspora du sud de la Chine. Cela a abouti à une « re-sinisation » de personnes qui avaient quelque peu mis de côté leurs lointaines origines chinoises.

De nombreuses femmes issues des *boat people* indochinois présentes en France depuis des dizaines d'années parlent mal le français. Pour autant, elles ont un patrimoine linguistique absolument impressionnant, pratiquant notamment le vietnamien, le khmer ou le mandarin.

Abraham BENGIO

J'ajouterai que le mandarin fait partie des seize langues de référence de la région Rhône-Alpes. Un nombre significatif de personnes présentes dans la région le pratiquent. Ces seize langues de référence sont les arabes littéraires et dialectaux, le kabyle, le lingala, le wolof, le comorien, le turc, le kurde, l'arménien occidental, le vietnamien, le mandarin, le portugais, l'espagnol, les langues d'Italie, le yiddish et le romani, tandis que quatre langues assez bien représentées en Rhône-Alpes n'ont pas pu être intégrées à l'étude. Il s'agit du hmong, du grec, du BCMS (bosnien-croate-monténégrin-serbe) et du russe.

28

Les taux de transmission des langues sont extrêmement variables. Le taux le plus fort enregistré en Rhône-Alpes concerne le turc et le mandarin. La transmission d'une langue d'une génération à une autre est d'au moins 75 %.

Michel ALESSIO

Je souhaiterais préciser que le hmong est considéré comme une langue de France. De nombreux Hmongs se sont installés en Guyane à compter de la fin des années 70. Par ailleurs, nous avons mené une étude sur le chinois tel qu'il est parlé dans le 13^e arrondissement de Paris. Il apparaît qu'il s'agit du chinois de la région de Wenzhou. Bien souvent, c'est le chinois mandarin que les parents cherchent à transmettre à leurs enfants, même si eux parlent le chinois de Wenzhou.

De la salle

Je suis éducatrice, formatrice et sociolinguiste de formation. Je suis très étonnée qu'il n'ait pas été question des langues subsahariennes. En Île-de-France, les acteurs sociaux interviennent beaucoup avec des populations originaires du Mali ou de Mauritanie qui pratiquent le soninké. Cette langue, de même que le bambara, est souvent transmise. Il existe même une Association pour la promotion de la langue et de la culture soninké à Saint-Denis.

Michel ALESSIO

Nous avons réservé une place importante aux langues d'Afrique l'an dernier. S'il n'existe pas de langues subsahariennes dans les langues de France, c'est parce que l'immigration des locuteurs de ces langues est plus récente. Néanmoins, je conviens que ce point est discutable.

Abraham BENGIO

Quelques langues africaines figurent parmi nos seize langues de référence en Rhône-Alpes. Elles sont parlées par un nombre significatif de locuteurs qui sont les plus susceptibles d'en parler d'autres, en plus du français, en raison du grand nombre de langues pratiquées dans la plupart des États d'Afrique subsaharienne.

29

Sylvie LISSORGUES (depuis la salle)

Responsable de la réussite éducative sur le territoire de Grigny et Viry-Châtillon (dans l'Essonne)

Je côtoie au quotidien une population d'origine étrangère très importante et très diversifiée. Le développement de l'apprentissage du français auprès des primo-arrivants est une bonne chose, mais il s'effectue bien souvent au détriment des personnes déjà présentes sur le territoire, donc qui ne sont plus des primo-arrivants, mais qui n'ont pas une bonne maîtrise du français. Je pense notamment à des femmes présentes depuis plusieurs années, mais qui sortent très peu de chez elles, où le français n'est pas pratiqué. Il ne faut surtout pas oublier ces populations adultes.

S'agissant des enfants, l'apprentissage des langues d'origine est de plus en plus réduit dans les écoles. Pourtant, nous sommes convaincus de la nécessité de bien maîtriser sa langue d'origine pour apprendre le français.

Malheureusement, ces apprentissages sont délaissés, le relais étant pris par des associations qui ne sont pas toujours très recommandables.

Par ailleurs, les UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) sont très insuffisantes dans les quartiers dans lesquels nous intervenons. Les enfants n'ont pas assez d'heures, si bien qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment bien le français au bout d'une année. Cela place en situation d'échec scolaire des enfants pourtant très compétents et pleins de richesses qui arrivent au collège complètement « ruinés ».

De la salle

Je suis doctorant en sociologie. J'ai été très intéressé d'apprendre que l'étude menée en Rhône-Alpes l'a été avec le concours du centre des musiques traditionnelles. Pourriez-vous nous en dire davantage sur ce partenariat ? Plus généralement, quelle est la place des activités culturelles dans la pratique des langues ?

Abraham BENGIO

30

Il est évident que si la première finalité de notre étude avait été la connaissance scientifique, nous ne nous serions pas adressés au Centre des musiques traditionnelles de Rhône-Alpes (CMTRA) ou au Centre culturel œcuménique (CCO) de Villeurbanne. Nous aurions confié cette étude à un laboratoire de linguistes. Simplement, la première finalité de notre étude était pratique. Il s'agissait de formuler des préconisations. Nous ne souhaitons surtout pas séparer la langue de la culture. Les langues ne seraient rien que des listes de mots ou de dictionnaires sans les œuvres littéraires qui les ont portées.

Lorsque nous avons lancé l'appel d'offres, un groupement s'est présenté. Le Centre des musiques traditionnelles de Rhône-Alpes avait une très bonne expérience du travail avec les populations d'origine étrangère. Certains de ses membres sont des locuteurs de ces langues. Pour sa part, le Centre culturel œcuménique est l'une des institutions socio-culturelles de la région Rhône-Alpes qui travaille le plus avec des associations de migrants, sur le plan culturel, mais également sur beaucoup d'autres plans. In fine, si la proposition de ce groupement a été considérée, et de loin, comme étant la meilleure, c'est parce qu'elle faisait le lien entre des préoccupations d'ordre scientifique et linguistique et des préoccupations d'ordre social et culturel.

De la salle

Je suis spécialisée dans la communication à destination des populations issues de l'immigration. Les deuxième et troisième générations ont-elles des stratégies particulières de transmission de la langue de leurs parents et grands-parents ? Par ailleurs, j'ai l'impression que les jeunes développent une langue qui leur est propre, faite d'emprunts à tous les locuteurs des autres langues qu'ils fréquentent. Avez-vous mené des études sur cette langue qui peut, par exemple, mélanger l'arabe et le chinois ?

Christine DEPRez

Depuis une quinzaine d'années, différentes études ont porté sur le langage des jeunes, sa pérennité, sa transmission et sa diffusion dans la société française. Ce langage présente des traits d'emprunt lexical, mais aussi des formes de prononciation qui sont assez particuliers. La situation que vous décrivez est très actuelle. Elle évolue relativement vite.

Quant à la stratégie que développent les enfants, elle dépend de leur nombre. Plusieurs enfants peuvent « résister » à la stratégie de leurs parents. Un enfant seul ne le peut pas. Il arrive qu'un enfant qui ne souhaite pas utiliser la langue de ses parents en France l'utilise après quelques jours dans le pays de ses parents. Une bonne stratégie est une stratégie qui s'adapte au milieu de l'enfant. Souvent, les enfants n'ont pas envie d'être différents des autres. Par exemple, leurs stratégies ne sont pas les mêmes dans une association qui développe des activités ludiques et agréables.

31

Abraham BENGIO

Ma langue maternelle est le judéo-espagnol nord-marocain, mais la langue que j'ai le plus pratiquée est inconnue. Il s'agit de l'espagnol-tangérois, autrement dit de l'espagnol qui était parlé dans la rue à Tanger dans les années 50, lorsque cette ville était encore une zone internationale. Il s'agissait d'un mélange d'espagnol parlé par les gens de la bonne société madrilène, d'espagnol andalou parlé par les ouvriers et les femmes de ménage, d'espagnol sud-américain parlé par des Tangérois revenus des Amériques où ils ambitionnaient de faire fortune et de judéo-espagnol nord-marocain, auquel se mêlaient également du français et du portugais. Tout le monde comprenait cette langue dans la zone internationale. Je suis donc un exemple assez convaincant du fait qu'effectivement, le

plurilinguisme pratiqué dès le plus jeune âge n'est pas un obstacle à la maîtrise d'une ou plusieurs langues, bien au contraire.

De la salle

Je préside une association qui intervient dans le champ de l'intégration, de l'éducation et de la culture. La France accueille un nombre considérable de réfugiés. Ces personnes ont besoin de la langue française. La délégation à la langue française et aux langues de France envisage-t-elle d'aider les associations qui donnent des cours d'alphabétisation, surtout dans les banlieues ?

Claire EXTRAMIANA

La délégation n'intervient pas directement dans le financement des formations linguistiques. Pour résumer les choses, les formations linguistiques mises en place par les pouvoirs publics concernent de nombreux acteurs, notamment : le ministère de l'Intérieur via le contrat d'accueil et d'intégration, les Régions pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans, les Départements au titre de la solidarité due aux personnes qui perçoivent les minima sociaux et enfin les communes, sans parler de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.

32

De la salle

Possédez-vous des données sur les rapports qu'entretiennent les parents et leurs enfants dans le processus de transmission d'une langue ?

Christine DEPRez

Votre question renvoie à la différence entre la perspective scientifique et la capacité à appréhender les comportements humains. Je ne crois pas qu'il faille demander aux scientifiques de mesurer un échec ou une frustration. Ces sujets relèvent davantage de la psychologie.

De la salle

Je voudrais intervenir au sujet de l'arabe. À ma connaissance, il existe une seule langue arabe, reconnue dans tout le monde arabe et utilisée dans tous les journaux. À côté de cela, il existe des langues « dialectales ». Par exemple, si un Marocain ou un Jordanien parlent des dialectes différents, ils ont une référence commune qui leur permet de communiquer. La France a passé trop de temps à discuter de ce qu'est la langue arabe,

sans s'intéresser à la place qu'il fallait lui réserver dans la société, ce qui est pourtant une question essentielle. L'arabe est une langue de savoir et de communication. Malheureusement, nous l'avons laissée entre de mauvaises mains. Il est grand temps de clarifier ce débat et d'enseigner l'arabe dans les écoles.

Personnellement, j'ai appris le français à l'âge de 25 ans. Lorsque je suis arrivée en France, dans les années 80, j'ai apporté ce que j'étais, dont faisait partie la langue arabe. Je n'ai pas migré d'une langue à l'autre. La stratégie de transmission d'une langue que nous utilisons vis-à-vis de nos enfants dépend de la place qu'occupe cette langue dans le pays d'accueil. Avec mes enfants, je n'ai parlé qu'en arabe, car j'ai estimé que cette langue était une valeur que je portais en moi. Aujourd'hui, sur mes trois enfants, les deux premiers s'expriment parfaitement bien en arabe.

Abraham BENGIO

Il est parfaitement incongru qu'il n'y ait que 8 000 apprenants de l'arabe en France, pour plusieurs millions de locuteurs. Cela crée de grands dangers puisque toutes les associations qui prétendent enseigner l'arabe ne sont pas méritantes, efficaces et idéologiquement neutres.

Bien que l'arabe ne soit pas ma spécialité, mon vécu me conduit à dire qu'il existe tout de même des difficultés d'intercompréhension entre les arabes dialectaux, même à l'échelle du Maghreb. Ainsi, je me souviens très bien que lorsque le Roi du Maroc s'adressait à la population, ses discours étaient immanquablement traduits en arabe dialectal marocain. D'après Boualem Sansal, l'Algérie est même un pays sans langue : personne ne parle la langue officielle, tandis que les langues que parlent les citoyens ne sont pas enseignées. Ces propos sont certainement exagérés. Pour autant, ils pointent une véritable difficulté.

De la salle

Je suis docteur en sciences du langage et chercheur dans un laboratoire de didactique. Je suis également professeur de français. Je suis particulièrement heureuse de me trouver parmi vous aujourd'hui. Après environ 50 ans de pratique du français et 20 ans de vie en France, je commence à trouver mon équilibre, même si je n'ai toujours pas envie d'effectuer ma biographie langagière.

Tout ce qui s'est dit sur le plan notionnel est très important. Vous m'avez aidé à faire la distinction entre l'immigré et l'étranger, ce qui me paraît très important, y compris dans mon quotidien d'enseignante.

Ma langue maternelle est le « BCMS ». J'ai presque honte d'employer ce terme. Lorsque je dis que ma langue maternelle est le serbe, je suis regardée de travers. J'ai grandi dans un pays qui n'existe plus, dans lequel je pratiquais le serbo-croate. L'appellation de ma langue porte en elle son pesant de problèmes.

Je suis enseignante au collège, dans un département qui n'est pas spécialement défavorisé. J'ai rencontré de nombreux élèves immigrés qui avaient honte ou qui étaient gênés de parler de leur vie. J'ai dans l'idée de mettre en place une action qui consisterait à les faire parler de leur langue en français. De la sorte, sans leur demander de parler de leur vie, ce que certains n'aiment pas, nous pourrions leur permettre de parler de leur identité sous une forme valorisante vis-à-vis de leurs camarades.

34

De la salle

Avez-vous prévu de mettre en valeur, dans vos différents projets, les langues subsahariennes que sont le bambara et le soninké ?

Abraham BENGIO

Je crains que la réponse, en Auvergne Rhône-Alpes, ne soit pas la même selon les résultats des prochaines élections régionales. Plaçons-nous dans une hypothèse positive et considérons qu'une politique sera engagée en faveur des langues de l'immigration à partir de janvier prochain. Si elle suit les préconisations de notre étude, alors cette politique s'adressera aux associations qui souhaitent que nous les aidions à valoriser et à développer leur langue. Nous n'excluons personne a priori. Votre question devrait donc être posée aux associations et aux porteurs de projet qui pratiquent le bambara et le soninké en Rhône-Alpes.

De notre point de vue, il est important de sensibiliser les deux populations, aussi bien celle qui pratique une autre langue que la population qui n'est pas d'origine immigrée. Personne n'a à avoir honte de ses origines ou de ses compétences, bien au contraire. La transmission d'une langue est très importante pour l'équilibre affectif et intellectuel des enfants.

Parallèlement, il est essentiel de sensibiliser la population qui n'est pas d'origine immigrée à la richesse, aussi bien culturelle qu'économique, que représente la présence de personnes qui portent une autre langue et une autre culture. Les préconisations les plus importantes sont celles qui nous aideront à lutter contre les préjugés qui entourent certaines langues.

Fabienne LECONTE (depuis la salle)

Linguiste, université de Rouen

Je travaille depuis une vingtaine d'années sur la transmission des langues africaines en France. Les migrations africaines, donc les langues, sont extrêmement territorialisées sur le territoire français. Ainsi, la région parisienne comprend plutôt une population soninké originaire du Mali, tandis qu'à partir des Mureaux jusqu'au Havre, la population majoritaire est d'origine sénégalaise et pratique le pulaar (ou peul). La situation est donc complexe. Certaines familles africaines transmettent leur langue, d'autres ne le font pas. Souvent, deux à trois langues sont parlées.

35

En Haute-Normandie, la communauté pulaar est très organisée pour défendre sa langue, y compris à l'écrit. En revanche, des parents, souvent dans une position de médiateurs entre institutions françaises et familles africaines, n'ont pas souhaité que le pulaar, le wolof ou le manjak soient enseignés à l'école, comme cela avait pourtant été proposé par les pouvoirs publics. Ces personnes portaient du principe que leurs enfants allaient à l'école pour apprendre le français et considéraient que la transmission des langues relevait de la communauté, pas des institutions françaises.

La situation est très morcelée. Ainsi, la défense de la langue est très importante pour les Peuls. Elle l'est moins pour les Wolofs.

De la salle

Je suis enseignante en langue dans une zone assez difficile de Seine-Saint-Denis. Je voudrais d'abord vous remercier pour toutes vos interventions, extrêmement intéressantes. Vous avez beaucoup parlé de transmission. Je souhaiterais plutôt parler de ruptures. Ces ruptures sont à la fois individuelles, collectives et familiales. La rupture entre les familles et

l'école est claire. Depuis plus de dix ans, l'école est de plus en plus hermétique et fermée, alors qu'elle devrait être ouverte.

Il y a quelques années, nous avons organisé une enquête dans notre collège : sur 400 élèves, nous avons répertorié 25 langues. Nous avons ouvert le débat avec les élèves. Il est apparu que leur rapport à leur langue maternelle était souvent honteux, ce qui peut poser problème dans leur apprentissage de la langue française.

Des choses se passent, des études sont menées, mais nous avons toujours un temps de retard dans l'apprentissage des langues en France. Comment pouvons-nous agir ?

L'aide apportée aux migrants dans l'apprentissage de la langue n'est pas suffisante. Les carences sont énormes. Nous avons besoin de plus d'intervenants, de plus de moyens. Dans mon collège, la langue est un vecteur de repli communautaire : les enfants se regroupent selon la langue qu'ils parlent ; ce faisant, ils excluent les autres.

36

En conclusion, j'ai le sentiment que l'école a peur de parler des langues et des identités. Cela ne devrait pas être le cas.

De la salle

Je suis infirmière-puéricultrice de formation. Je travaille dans une collectivité à Paris. Mes parents sont originaires du Mali. Je suis donc concernée par la problématique du plurilinguisme. Dans le cadre de mon travail, je suis amenée à accompagner des familles au quotidien. De nombreux professionnels ne sont pas sensibilisés à la question du plurilinguisme. Certains considèrent que la pratique d'une autre langue constitue un frein. Pourtant, nous devrions accueillir les personnes avec leurs valeurs, leur identité et leur culture. Ce n'est pas toujours le cas. Les richesses qu'apportent les familles migrantes ne sont pas prises en compte. La France donne ; elle doit également recevoir. Nous devons cesser de nous positionner en donneurs de leçons. Lorsque j'étais jeune et que j'échangeais avec mes amis, nous étions tous français, peu importait notre pays d'origine. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Il existe un véritable mal-être dans la société.

De la salle

Je suis doctorant en didactique de langues. Je prépare une thèse sur les approches plurielles des langues et des cultures. Il me semble que ces approches pourraient être mises en place dans le système éducatif français comme forme de réponse à toutes les problématiques qui ont été évoquées ce matin, notamment sur la place des langues étrangères.

Restitution des ateliers par les rapporteurs

Atelier 1 : « École et plurilinguisme : des ressources pour les enseignants »

Comment prendre en compte les langues des élèves allophones dans l'objectif d'un apprentissage ciblé du français langue de scolarisation ?

Ont participé à cet atelier :

Anne ZRIBI-HERTZ, professeur émérite à l'université Paris 8, et **Dominique LEVET**, coordonnateur des classes d'accueil à l'inspection académique de Seine-Saint-Denis

38

Maryse ADAM-MAILLET, IA-IPR de Lettres et responsable du CASNAV de Besançon, et **Mickaël RIGOLOT**, coordonnateur du CASNAV de Besançon

Florence GUIRAUD, professeur des écoles en unité pédagogique pour enfants allophones arrivants

Christine DEPRez

Linguiste, université Paris Descartes

Cet atelier était avant tout destiné aux enseignants. Différents intervenants issus des métiers de l'éducation ont présenté leurs travaux, qui visent la prise en compte du plurilinguisme des élèves dans les activités d'apprentissage du français. Chaque intervention portait sur un contexte local particulier : il a tour à tour été question de l'Île-de-France, de Besançon et de Sète.

Anne Zribi-Hertz, de l'université Paris 8, et Dominique Levet, coordonnateur des classes d'accueil en Seine-Saint-Denis nous ont invités à découvrir le

projet « Langues et grammaires en Île-de-France »⁵, qui a pour but d'archiver et rendre accessibles à un public large, en français, des informations sur les langues parlées en Île-de-France, et tout particulièrement, les langues de l'immigration récente, par le biais de documents écrits ou sonores disponibles sur un site dédié. Les concepteurs de ce site ont pour l'instant travaillé sur un panel de 32 langues. Des informations générales sont présentées pour chaque langue (histoire, géographie, nombre de locuteurs, système d'écriture), ainsi qu'un échantillon de mots (lexique audio), des informations spécifiques sur les propriétés sonores (phonologie) et grammaticales (morphosyntaxe), et un petit récit (texte + audio). Le site contient aussi des jeux, une rubrique « Documentation », et une rubrique « Liens » conduisant à divers autres sites linguistiques intéressants. Des fiches langues ont également été présentées pour la chinois mandarin, le créole haïtien, le romani, le roumain et le soninké. Les propriétés de chaque langue y sont décrites dans une optique contrastive entre langue première et français, visant à permettre aux enseignants de français d'anticiper les points de blocage propres à chaque type de locuteurs dans leur acquisition du français. Ces outils ont suscité un immense intérêt parmi les participants de l'atelier.

39

Maryse Adam Maillet, responsable du CASNAV de Besançon et Michael Rigolot, coordonnateur du CASNAV de Besançon, enseignant de français langue seconde et formateur, ont présenté un extrait pratique du parcours d'autoformation à l'intention des enseignants intervenant auprès des élèves allophones conçu pour Canopé. Cette mise en activité proposée aux participants de l'atelier est destinée à la prise de conscience concrète de l'écart linguistique et scolaire que présentent les élèves allophones par rapport aux autres élèves. À l'occasion d'un exercice, l'enseignant placé dans la situation de l'élève doit effectuer une tâche concrète en suivant des consignes techniques en quatre langues étrangères successives, dans un ordre croissant de proximité avec la langue française. Pour réaliser la tâche demandée, les participants de l'atelier sont donc passés par le chinois, le russe, le slovaque et enfin le portugais. Au terme de cet exercice collectif, les participants ont compris qu'il s'agissait d'un exercice géométrique élémentaire, la confection d'un chevalet de présentation en papier. Cette mise en situation permet de relativiser les difficultés supposées de l'élève allophone, notamment quand il est bien formé,

5 <http://lgidf.cnrs.fr/>

de constater que l'écart entre les langues en présence devrait être au centre de l'analyse rigoureuse à mener pour l'accompagner et qu'enfin, les compétences plurilingues mobilisées sont un facteur déterminant de réussite scolaire. Les documents sont consultables sur M@gistère⁶, la plateforme de formation en ligne du ministère de l'Éducation nationale à destination de l'ensemble de ses personnels.

La dernière intervention était menée par Florence Guiraud, professeure des écoles enseignant en UPE2A à Sète, qui nous a présenté des exemples d'exercices à mettre en place avec les élèves allophones. Les activités présentées avaient pour objectif de mettre en scène, en classe de français, les langues d'origine des élèves utilisées dans la sphère familiale. Ainsi au travers de la réalisation d'un livre plurilingue sur les jours de la semaine dans ces différentes langues (disponible sur Internet), les apprenants ont effectué un travail de comparaison des différents signifiants. Ils ont pu très rapidement se rendre compte des différences ou similitudes qui existaient entre les langues. La notion de famille linguistique a ainsi pu être établie : langues romanes, langues slaves, langues sémitiques (arabe, etc.) D'un point de vue didactique, ces observations permettent à l'apprenant de développer une attitude métalinguistique de distance et d'analyse. La recherche actuelle en didactique des langues met en avant le fait que ce type d'activités est un levier d'acquisition de la langue cible qu'est le français.

40

En conclusion, puisqu'il était question de savoir de quelle manière la connaissance des langues pouvait inciter à un meilleur apprentissage du français, deux éléments méritent une attention particulière : d'une part, la reconnaissance des langues fait partie de la compréhension et de la reconnaissance de l'autre, donc de l'accueil de l'enfant allophone à l'école. D'autre part, un travail contrastif entre la langue française et les langues parlées par les élèves est bénéfique du point de vue de l'apprentissage linguistique.

6 « Accompagner un élève allophone arrivant dans l'école ». <https://magistere.education.fr/>

Atelier 2 : « Des compétences linguistiques sur les marchés internationaux »

En quoi les langues de l'immigration peuvent-elles représenter un potentiel dans une économie ouverte ?

Ont participé à cet atelier :

Liza KHAROUBI ECHENIQUE, maître de conférences en études anglophones (HEC)

Pierre-Robert CLOET, professeur associé à l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

Philippe GOHAUD, Président du directoire de la Société de banque et d'expansion

Jean-Barthélemi DEBOST

Responsable de la direction du réseau et des partenariats au musée national de l'Histoire de l'immigration

Cet atelier rassemblait une trentaine de participants, largement issus du monde de la recherche. Toutefois, la nature des interventions et des questionnements a fait se croiser ce monde de la recherche et celui de l'économie, ce qui s'est avéré extrêmement intéressant. Tous les intervenants se sont accordés pour reconnaître que l'appropriation d'une langue était un élément de conquête des marchés internationaux.

Des représentants de HEC ont expliqué que l'apprentissage des langues, obligatoire dans leur école, s'effectuait dans un bâtiment situé au cœur du campus. Il s'agit même de l'un des rares espaces au sein desquels sont transmis des éléments de culture, alors que la plupart des autres enseignements portent sur des chiffres ou du management.

La compétence linguistique peut être utilisée comme un outil d'accompagnement managérial et stratégique. Une personne parfaitement bilingue développe une véritable compétence d'agilité d'esprit, ce qui permet

d'instaurer de la dynamique managériale dans les entreprises. D'ailleurs, HEC possède un programme qui permet à des étudiants rompus au passage d'une langue à l'autre d'accompagner des étudiants pour qui ce passage d'une langue à une autre est plus difficile.

La langue est donc importante, mais ce qu'elle représente l'est tout autant, y compris sous l'angle culturel, surtout lorsqu'il s'agit de développer des relations commerciales. Il est important, pour une entreprise française qui souhaite se développer à l'international, de connaître les codes culturels des autres pays, mais aussi de savoir expliquer la singularité de ses propres usages. Cette empathie culturelle avec le client est toujours appréciable. Nous nous sommes ensuite attardés sur le cas de l'anglais. Dans les entreprises internationales, l'anglais est bien souvent la langue commune. La communication informelle et les discussions interpersonnelles y sont devenues quasiment impossibles pour qui ne maîtrise pas cette langue. En revanche, ce n'est pas parce qu'une personne parle anglais avec un interlocuteur brésilien qu'elle comprend les spécificités culturelles du Brésil. En conclusion, la question du potentiel des langues de l'immigration dans une économie ouverte reste à explorer.

Atelier 3 : « Médias, nouvelles technologies et réseaux sociaux »

Les langues de l'immigration sont de plus en plus présentes sur la toile : quelles conséquences ?

Ont participé à cet atelier :

Bénédicte DESCHAMPS, maître de conférences en civilisation américaine à l'université Paris Diderot

Éric LECLERC, géographe, université Lille 1, spécialiste des diasporas virtuelles

Patrizia MOLTENI, responsable de la revue franco-italienne en ligne *Focus in*

Simeng WANG, sociologue à l'IFRIS, spécialiste des migrations chinoises

43

Catherine GUILYARDI

Journaliste à la BBC World et Radio France Internationale

La diffusion des langues de l'immigration passe beaucoup par les réseaux sociaux (blogs et sites Internet) qui alimentent ce que nous appelons des « e-diaspora ». Les réseaux sociaux permettent aux personnes de rester en contact avec leur famille et leurs amis restés dans le pays d'origine et constituent un outil de développement économique et culturel important. Nous nous sommes demandé en quoi ces nouveaux moyens de communication extrêmement dynamiques participaient au maintien des langues de l'immigration dans les sociétés actuelles.

Nous avons commencé par évoquer la presse italienne en ligne aux États-Unis grâce aux éclairages de Bénédicte Deschamps. Certains de ces titres de presse sont extrêmement anciens. La langue italienne a plutôt tendance à disparaître, ce qui n'est pas vraiment dû au numérique, mais à de multiples autres facteurs. Cependant les italophiles occupent une place très importante

dans la diffusion de la langue et de la culture italienne. Deux titres de presse aux États-Unis sont complètement rédigés en italien. Ils s'intéressent à tous les sujets, portant un autre regard sur l'actualité américaine. Ces titres offrent une nouvelle vision de l'Italie, à laquelle les Italiens de la diaspora s'identifient plus facilement. Entre les italophones, les italoophiles et les personnes qui ont l'italien pour langue maternelle, 360 millions de personnes sont concernées.

Patrizia Molteni a présenté *Focus in*, revue franco-italienne d'information sur l'actualité italienne qui dispose d'une version en ligne. Son vocabulaire et sa façon de penser sont adaptés aux immigrants, notamment lorsqu'il est question de politique italienne. Cette revue réalise un très important travail de valorisation des associations italiennes. D'ailleurs, des écoles françaises et des bibliothèques utilisent *Focus in*.

Il est intéressant de noter que les journalistes dont la publication n'est pas en langue française n'ont pas droit à la carte de presse, laquelle est pourtant accordée aux journalistes étrangers qui travaillent pour la presse étrangère en France et aux journalistes français qui travaillent pour la presse française. Le sujet du financement de ce type de revue est également très délicat, entre intervention du pays d'origine et rôle du pays d'accueil.

44

Nous nous sommes ensuite intéressés à la diaspora chinoise, qui est très hétérogène. Simeng Wang a expliqué que les populations les plus anciennes ne maîtrisaient pas forcément les outils informatiques, tandis que les descendants ne maîtrisaient pas toujours très bien le chinois. Ce sont souvent les migrants qualifiés arrivés dans les années 2000 qui servent d'intermédiaires entre le mandarin et le français. Ils utilisent beaucoup Internet, mais également les logiciels qui permettent d'échanger oralement. L'oralité est très importante dans le contact direct entre les migrants et les personnes restées au pays. Ce point est essentiel, au-delà de la seule diaspora chinoise. Les nouvelles technologies permettent de maintenir une communication orale.

Éric Leclerc a présenté pour finir le site Internet e-Diasporas⁷ Atlas2. Ce site destiné aux chercheurs permet de suivre les flux de migration et d'identifier des diasporas multi-situées. L'objectif de cet outil est de créer une mémoire digitale des migrations en conservant une trace de ce qui est souvent effacé ou de ce qui disparaît très vite.

⁷ <http://www.e-diasporas.fr/>

Atelier 4 : « Politiques culturelles en Île-de-France »

De quelle manière la diversité linguistique est-elle appréhendée par les institutions culturelles à l'échelle du territoire ?

Ont participé à cet atelier :

Lucie DAUDIN, directrice adjointe du réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération de Plaine Commune

Jean-Philippe LEGOIS, directeur des archives municipales de Sevrans

Nathalie MANSUY-TODESCHINI, responsable de la médiation jeunesse et de territoire à la bibliothèque départementale de prêt de Seine-et-Marne

Cécile MARIE, directrice du théâtre de Choisy-le-Roi

Marième TAMATA-VARIN, maire de Yèbles

David-Georges PICARD

Conseiller pour le livre, la lecture et les archives à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Nous nous sommes efforcés, dans cet atelier, de saisir la réalité francilienne, alors même que les territoires d'Île-de-France présentent une formidable diversité linguistique. Nous nous sommes donc interrogés sur la place qu'occupent les langues et la diversité linguistique dans les politiques menées, entre autres, par l'État. Les langues sont un véritable enjeu pratique dans la reconnaissance de la diversité, de même qu'un enjeu de recherche. Or cet enjeu formidable n'a pas encore reçu l'intérêt qu'il mérite.

Plusieurs intervenants ont mis en lumière la diversité des territoires et des acteurs qui ont pris à bras-le-corps ce sujet des politiques linguistiques et des langues de l'immigration. Marième Tamata-Varin, maire de Yèbles a évoqué le cas de sa commune. Cette petite commune rurale de Seine-et-Marne qui a connu une forte croissance démographique ces dernières

années, a amorcé une politique dynamique et volontariste en développant sous différentes formes les relations entre les cultures et les langues. Ce travail est réalisé en lien avec le tissu associatif local et les représentations diplomatiques.

Une expérience de lecture bilingue a ensuite été présentée par Nathalie Mansuy-Todeschini, responsable de la médiation jeunesse et de territoire à la bibliothèque départementale de prêts de Seine-et-Marne. Cette expérience permet notamment d’appréhender des albums de jeunesse dans leur totalité par le prisme linguistique de l’autre. Ce travail est effectué en accord avec les objectifs de l’école – comme la maîtrise de la langue française, d’une ou plusieurs langues étrangères, ou la formation du citoyen.

Cécile Marie, directrice du théâtre de Choisy-le-Roi dans le Val-de-Marne, a ensuite fourni un exemple de création bilingue. Scène conventionnée pour la diversité linguistique, le théâtre de Choisy-le-Roi a axé son travail sur une ouverture internationale en soutenant la création bilingue.

46

Lucie Daudin, directrice adjointe du réseau des médiathèques de la communauté d’agglomération de Plaine Commune, a ensuite décrit l’expérience de ce territoire situé au nord de Paris où vivent environ 400 000 personnes. Un réseau très important de lecture publique y a été mis en place à partir et autour des langues.

Enfin, Jean-Philippe Legois, directeur des archives municipales de Sevrans, a expliqué comment une expérience autour de la collecte de la mémoire orale a pu être mise en place. Cette expérience interroge très fortement sur la place des services d’archives dans la valorisation de la diversité linguistique.

Conclusion par le grand témoin de la journée

Henriette WALTER

Linguiste

Je suis très admirative de l'organisation de cette journée, avec des thèmes généralistes dans un premier temps, puis des ateliers beaucoup plus sectoriels dans un second (enseignement, économie, médias, culture). La plupart des exposés ont porté sur la linguistique externe. Il a peut-être manqué d'un peu de linguistique interne. Les exposés portaient sur les personnes, mais pas sur les langues elles-mêmes. Seul l'atelier relatif à l'enseignement a permis de discuter des langues et des complications qu'elles présentent.

Ivan KABACOFF

Quelles pistes de réflexion vous ont particulièrement marquée ?

47

Henriette WALTER

Je dois dire que tout m'a marquée. J'ai appris énormément de choses sur les langues. Je pense notamment à l'enquête menée en région Rhône-Alpes, « Langues de l'immigration en Rhône-Alpes » (LIRA), qui m'a particulièrement intéressée.

Ivan KABACOFF

Selon vous, l'apprentissage d'une nouvelle langue revient-il à désapprendre sa langue première ?

Henriette WALTER

Non, c'est même plutôt le contraire. Celui qui apprend une nouvelle langue apprend beaucoup sur sa propre langue. Il s'agit d'une expérience incroyable. Prenons l'exemple d'un arabophone qui apprend le français. Il aura l'impression que le français est constitué d'énormément de voyelles. Par comparaison, l'arabe n'a que trois timbres. En revanche, le système consonantique du français est très réduit par rapport à l'arabe. En outre,

l'apprentissage du vocabulaire d'une langue nouvelle peut procurer un immense enrichissement.

Ivan KABACOFF

Les hommes migrent, les mots aussi. La langue française a emprunté à plusieurs autres langues, vous le savez mieux que quiconque.

Henriette WALTER

Effectivement, l'italien est la langue à laquelle le français a le plus emprunté, et inversement, à tel point que nous ne connaissons pas toujours l'origine de certains mots utilisés dans les deux langues. Cela n'est guère surprenant s'agissant du français et de l'italien, qui sont deux langues d'origine latine. Il est plus étonnant si l'on considère le français et l'anglais, auquel nous avons également emprunté, parfois en transformant le sens des mots. Notons par ailleurs qu'il existe des « faux amis » : l'anglais *actually* et le français « actuellement » n'ont pas le même sens, de même qu'*eventually* et « éventuellement » ou encore « versatile », qui qualifie une personne hésitante en français, mais une personne qui a toutes les qualités en anglais. Fort heureusement, il existe également des milliers de « bons amis ». Simplement, il convient de prendre garde à la prononciation. À l'époque de la Révolution française, nous avons essentiellement emprunté à l'anglais des termes à caractère politique – comme « parlement », « minorité », « majorité », « motion », « vote », « parti » qui sont d'origine latine.

48

Nous avons également à la fois emprunté et donné des mots à l'espagnol, même si ces échanges ont été moins nombreux et plus tardifs qu'avec l'italien.

Nous avons aussi emprunté des mots à l'arabe. Certains de ces mots – (« hasard », « algarade », « alcôve », etc.) nous sont arrivés par l'intermédiaire de l'espagnol. D'autres ne se sont maintenus qu'en espagnol. L'arabe lui-même nous a apporté des mots, mais en deux vagues. La première vague date du Moyen Âge. Elle nous a apporté des mots très savants – comme « azimut », « zénith », « alcaline », « benzène », « safran », « girafe », « gazelle », « gerboise », « fennec », etc. La seconde vague date du 19^e siècle et de la Colonisation. Le registre est cette fois plus familier, voire argotique : « toubib », « flouze », « gourbi », « smala », etc. Plus récemment, nous nous

sommes mis à utiliser le verbe « kiffer », qui repose sur une base arabe. Auparavant, nous ne faisons qu'emprunter des mots, le plus souvent des noms, à une langue étrangère. Avec « kiffer », nous avons utilisé un mot étranger dans une autre catégorie grammaticale, ici un verbe.

L'arabe, quant à lui, a également emprunté au français. Par exemple, au Liban, le « taxi » et le « service » ont deux sens différents : le premier sert à transporter une personne ou plus, tandis que le second est un taxi collectif. De même, en Égypte, le mot « tante » ne désigne pas la sœur du père ou de la mère, mais une personne âgée et respectée. Enfin, dans certains pays de langue arabe, le mot « rouge » est utilisé pour désigner le rouge à lèvres.

Tout cela démontre qu'en voyageant d'une langue à l'autre, les mots s'adaptent aux besoins des nouveaux usagers. Parfois, leur sens change parce que les gens s'approprient ces nouveaux mots, ils les naturalisent sans même s'en rendre compte.

Ces migrations de mots d'une langue à l'autre prouvent encore, s'il en était besoin, que dans les langues comme dans la vie, on a souvent besoin d'un immigré chez soi.

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides

75001 Paris

téléphone : 01 40 15 73 00

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : dglff@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France

Délégué général

Loïc Depecker

Délégué général adjoint

Jean-François Baldi

Organisation de la journée d'étude, préparation des actes

Claire Extramiana

Gaid Evenou

Coordination éditoriale

Pauline Chevallier

Graphisme

Micaela Neustadt

© Délégation générale à la langue française et aux langues de France, mai 2016

dépôt légal : mai 2016

ISBN 978-2-11-139354-7



Ce document est librement mis à disposition
sous les conditions de la licence Creative Commons CC-BY-SA 3.0



<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/fr/>



**Délégation générale à la langue française
et aux langues de France**

6, rue des Pyramides 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 73 00
courriel : dglfif@culture.gouv.fr

**Direction régionale des affaires
culturelles d'Île-de-France**
45-47, rue Le Peletier 75009 Paris
téléphone : 01 56 06 50 00

